
Bulletin municipal n° 37
Juillet 2014
Prémanon



édito du Maire

Chères prémanonières, chers prémanoniers,

En portant au conseil municipal une équipe jeune et largement renouvelée, vous avez fait preuve d'audace. Dans un pays souvent qualifié de figé dans ses habitudes et paralysé par la peur du changement, vous avez exprimé dans les urnes des attentes claires vis-à-vis de vos élus municipaux. Le résultat de ces élections ne sera pas sans conséquence sur la vie à Prémanon dans les années à venir et chaque membre du conseil municipal mesure la responsabilité que la communauté lui a confiée.

Cela étant dit, personne au sein du conseil municipal ne souhaite un changement radical ou brutal, par principe, et je veux rassurer celles et ceux, nombreuses et nombreux, qui ont voté pour la liste conduite par Bernard Regard, mon prédécesseur. Dans la continuité ou dans le changement, les décisions seront prises dans le cadre de la politique que nous vous avons proposée et que vous avez choisie, sans à priori et pour le bien de chacun(e).

Il en sera de même pour la ligne portée par vos représentants au sein de la communauté de communes, en matière de développement économique et touristique. Les vieilles habitudes et les affinités personnelles ont pris le pas sur la représentation démocratique, lors de la constitution du bureau et les délégations pour le Syndicat mixte de développement touristique et la SAEM Sogestar. C'est à la fois dangereux pour la confiance des habitants en leurs élus et inquiétant en vue d'une coopération que nous voulons saine entre nos quatre communes, mais remettre en cause les choix qui ont été faits, et qui devront être assumés tout au long du mandat, n'améliorera pas le quotidien des haut-jurassiens. Face à cette volonté hégémonique d'une poignée d'élus, il faudra au contraire défendre notre vision tout en restant à l'écoute des délégués des autres communes pour tenter de bâtir ensemble une véritable politique intercommunale qui fait aujourd'hui défaut.

Si ces axes prioritaires sont en effet assez confus au niveau communautaire, il n'en est pas de même à l'échelle communale : redonner une identité à notre village et à ses hameaux, favoriser l'activité des commerces existants et la création de nouveaux, faire de la jeunesse, la petite enfance et la vie scolaire une priorité, impliquer davantage la population dans la gestion de la commune, prendre soins de nos anciens, sont autant d'objectifs qui orientent les travaux des différentes commissions. Toutes se seront réunies au moins une fois avant l'été pour prendre en main les dossiers en cours, anciens et nouveaux. Certains requièrent une attention particulière, de par le montant financier qu'ils représentent ou leur impact visuel sur le village, mais tous peuvent concourir à l'atteinte des objectifs qui ont été fixés.

Parmi ceux que vous connaissez déjà, l'Espace des mondes polaires occupe une place à part, rien que pour l'ampleur des travaux qui ont commencé au centre du village et qui vont y modifier durablement le paysage. La préparation de la rentrée 2014/2015, avec de nouvelles activités proposées dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires mobilise également les élus, de même que plusieurs dossiers importants touchant à l'aménagement et à l'urbanisme, à la voirie et au déneigement, sans oublier la vie associative et la recherche d'alternatives au manque de disponibilité des salles pendant les travaux de l'Espace des mondes polaires.

Comme vous vous en rendrez-compte en assistant aux réunions du conseil municipal, et je vous y invite, les sujets intéressants ne manquent pas, ce qui me permet d'ailleurs de remercier l'ensemble du personnel municipal. Tout en restant efficace dans la conduite des affaires courantes, chacun(e) fait preuve d'une flexibilité et d'une réactivité remarquable face aux changements organisationnels enclenchés : répartition des rôles entre élus et services, gestion des ressources humaines, informatisation, stockage et échange de l'information, suivi de la qualité du service public rendu, etc.

Cette adaptabilité et ce professionnalisme sont les composantes essentielles de la réussite d'un programme auquel vous avez adhéré le 23 mars, et qui constitue désormais notre feuille de route. Vous pouvez compter sur votre nouvelle équipe municipale pour prendre des décisions au quotidien qui concourront à l'atteinte de ces objectifs et vous fournir en toute transparence les éléments qui vous permettront de juger de l'efficacité de la politique conduite. En contrepartie, nous attendons de vous toutes et tous la bienveillance et l'implication nécessaire pour que Prémanon soit un village vivant, solidaire, où il fait bon vivre.

Le Maire,
Nolwenn Marchand



FINANCES : BUDGET PRIMITIF 2014

En raison des élections du conseil municipal du 23 mars 2014, l'équipe précédente a décidé de voter le budget primitif 2014 avant les élections afin de soulager le travail de la nouvelle équipe qui sortirait des urnes. En effet, le vote du budget devant avoir lieu au plus tard le 30 avril d'une part, et les délais incompressibles pour nommer la nouvelle municipalité, désigner les commissions et ses membres d'autre part, auraient laissé peu de temps pour s'approprier les chantiers en cours, les travaux à réaliser et les règles de la comptabilité publique.

Ce budget a donc été voté en prenant en compte l'ensemble des besoins qui avaient été recensés et qui pourront être confirmés ou remis en cause par la nouvelle municipalité.

D'autre part, lors du vote, les montants des dotations de l'État n'étaient pas connus et une somme légèrement inférieure à celle de l'année précédente a été inscrite. Compte tenu de la décision du gouvernement de diminuer les dotations aux collectivités locales, cette position a été prudente.

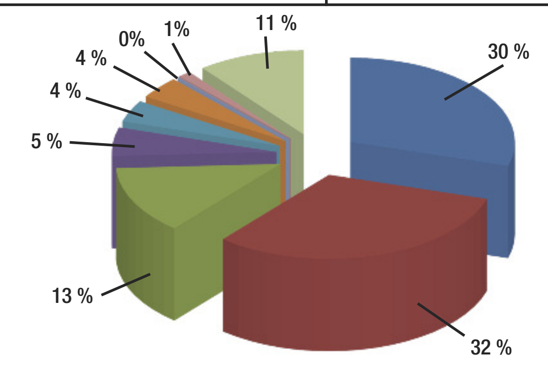
Aujourd'hui, la nouvelle équipe municipale a pu prendre en compte toutes ces données et un point précis sur les finances sera effectué lors du conseil municipal de juillet. Un ajustement du budget pourrait intervenir en septembre afin d'intégrer les décisions prises par le conseil municipal, les nouvelles informations notamment concernant la fiscalité, les dotations de l'État et l'avancement des travaux liés à la construction de l'Espace des mondes polaires.

Vous trouverez ci-dessous le détail du budget primitif 2014 pour la section de fonctionnement.



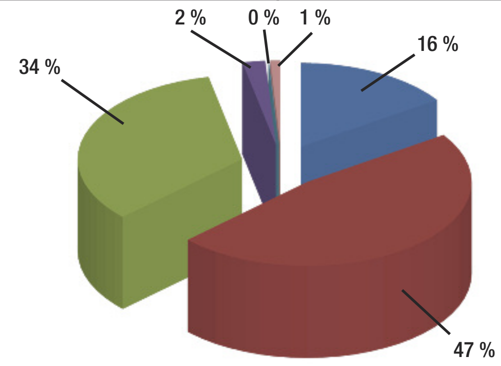
DÉPENSES

Charges à caractère général	461 120,00 €
Charges de personnel	491 130,00 €
Autres charges gestion courante	203 425,00 €
Charges financières	85 458,00 €
Atténuation de produits	64 813,00 €
Dotation amortissement	66 039,00 €
Charges exceptionnelles	1 000,00 €
Dépenses imprévues	20 000,00 €
AUTOFINANCEMENT	164 313,00 €
TOTAL	1 557 298,00 €



RECETTES

Produits de services	242 335,00 €
Impôts et taxes	737 696,00 €
Dotation participations	526 267,00 €
Autres pdts gestion courante	35 000,00 €
Produits exceptionnels	1 000,00 €
Atténuation de charges	15 000,00 €
TOTAL	1 557 298,00 €



La mairie vous informe

LE MÉDIATEUR NATIONAL DE L'ÉNERGIE ... ET VOUS !

Le médiateur national de l'énergie est une autorité administrative indépendante créée par la Loi du 7 décembre 2006 relative au secteur de l'énergie qui a pour mission d'informer, de conseiller et de protéger les consommateurs d'électricité et de gaz naturel.

S'ADRESSER AU MEDIATEUR : mode d'emploi :

QUI ? Tous les consommateurs particuliers ainsi que les artisans, commerçants et professions libérales, certaines PME (moins de 10 salariés et M€ de CA), associations à but non lucratif, syndicats de copropriétaires et collectivités locales, peuvent recourir gratuitement au médiateur pour les aider à trouver une solution amiable au différend qui les oppose à leur fournisseur ou distributeur.

DANS QUELS CAS ? Pour tous les litiges nés de contrats conclus avec un fournisseur ou un distributeur d'électricité ou de gaz naturel, le médiateur peut émettre une recommandation écrite et motivée proposant une solution.

EXEMPLES DE LITIGES :

→ Vous recevez une facture anormalement élevée à la suite du relevé de votre compteur.

→ Vous venez de faire construire une maison ou de réaliser des travaux et les délais de raccordement sont trop longs.

→ Vous continuez à être prélevé alors que vous avez résilié votre contrat auprès de votre fournisseur.

→ Vous ne parvenez pas à régler un litige avec votre fournisseur et ce dernier vous a envoyé un avis de coupure.

QUAND ? Avant de solliciter le médiateur national de l'énergie, vous devez, au préalable, avoir adressé à votre opérateur une réclamation écrite, idéalement par lettre recommandée avec accusé de réception.

Si deux mois après, vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante, ou en cas d'absence de réponse, vous pouvez écrire au médiateur pour lui soumettre votre litige.

COMMENT ? Votre dossier doit comprendre tous les éléments utiles à son examen (copie des courriers échangés, des factures, du contrat, justificatifs des frais engagés, ...).



Vous pouvez saisir le médiateur en ligne : ENERGIE-MEDIATEUR.FR
Vous pouvez également faire appel au médiateur par courrier :
Adressez votre courrier complet au : Médiateur national de l'énergie
Libre réponse n° 59252 - 75443 PARIS Cedex 09
Le recours au médiateur est GRATUIT : n'affranchissez pas votre courrier.



PRESENTATION DU C.C.A.S DE PREMANON

Le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) est une structure présente dans toutes les communes, qui a pour président le Maire et se compose pour le reste d'élus du conseil municipal et de personnes extérieures.

Le C.C.A.S. actuellement en place à PREMANON :

- Nolwenn MARCHAND, président
- Catherine GARNIER, vice-présidente
- Anthony GALAS
- Michèle LABROQUERE
- Claire NICOLAS
- Colette GONZALES
- Monique FAVIN
- Hélène LAVENANT
- Evelyne PICHON

Le budget du C.C.A.S. est alimenté par une subvention communale annuelle et peut être agrémenté par vos dons (quêtes à l'occasion de mariages, dons spontanés des résidents, etc.).

Les actions du C.C.A.S. peuvent être très variées :

Sur la commune de PREMANON, il est chargé de l'organisation du repas des aînés et des colis de Noël.

Lors du mandat précédent, plusieurs ateliers ont été proposés aux « 60 ans et plus » : **Sécurité Routière, Équilibre, Nutrition, Écriture.**

Devant l'intérêt suscité, un sondage avait été réalisé pour recenser les souhaits de chacun. Il en résulte :

1. Informatique

2. Aquagym

3. Démarches administratives

Les deux premières activités sont à l'étude actuellement.

En ce qui concerne, les démarches administratives, le secrétariat de mairie et les membres du C.C.A.S sont à votre disposition pour vous assister dans vos démarches.

Le C.C.A.S peut aussi intervenir ponctuellement ou de façon plus régulière sous forme d'aides financières accordées à des habitants se trouvant dans une situation de précarité.



LE PLAN CANICULE

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur les registres de votre mairie ou à contacter votre Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).
Vous bénéficierez ainsi d'une aide en temps de canicule.
De même, si vous voyez une personne en difficulté, pensez également à le signaler.

Catherine GARNIER
vice-présidente du C.C.A.S.



La mairie vous informe

VIE SCOLAIRE : QUE S'EST-IL PASSÉ ?

Séjour à Paris CM

Nous sommes partis à Paris du 5 au 7 mai. Notre ligne a eu un retard de 1 h 15. Une fois arrivés à Paris, le chauffeur de bus nous a emmenés à la Tour Eiffel (on est monté au deuxième étage de la Tour Eiffel). Après, nous sommes allés faire du bateau mouche. Nous avons vu les monuments que nous n'aurions jamais vu autrement et nous avons fait les boutiques. Le lendemain nous avons visité Versailles et la salle du jeu de paume. Le dernier jour, nous sommes allés au Palais de la découverte où nous avons fait des expériences de chimie. Nous avons enchaîné avec de l'électro statique. Ensuite on est allé visiter le musée d'Orsay.



Marie BONNEFOY, Lucas VINCENT, Elina MERGEY, Alina NIGGLI, Flora CLARIS

La visite du collège des Rousses - 15/05/2014

Le jeudi 15 mai, nous sommes allés au collège pour le visiter. Au programme, il y a eu :

- ***cours (de mathématiques ou arts plastiques ou allemand ou encore musique) ;***
- ***visite du CDI avec Madame Chavetnoir ;***
- ***visite de la salle informatique avec Monsieur Roydor ;***
- ***chasse au trésor pour découvrir les différentes salles du collège.***

Le midi nous avons mangé des chicken wings avec des frites. En dessert, il y avait des fruits ou des barres glacées... C'était très bon !!!

Pendant les récréations, nous avons vu les collégiens. Dans le CDI, nous avons vu des exposés faits par des collégiens. Dans la salle informatique, nous avons navigué sur Pronote (le site du collège). Ce qui était bizarre, c'est que la plupart des salles avaient six côtés. À la fin de la journée, malheureusement, nous avons dû rentrer à l'école. La visite du collège, c'était trop bien !!!

Le ramassage des déchets aux alentours de l'école

Mercredi 11 juin, les élèves de maternelle ont nettoyé les abords des écoles. Malheureusement, la récolte a été une fois de plus très fructueuse.





ASSCP ET CRÈCHE

L'été ne pouvait pas mieux commencer à Prémanon !

Ce samedi 21 juin, sous l'égide de l'Association Scolaire, Sportive et Culturelle de Prémanon et de la crèche « Les petits randonneurs », la fête a battu son plein au cœur du village.

Le soleil était au rendez-vous pour accompagner les festivités. Mais c'est surtout la joie et les sourires qu'on pouvait lire sur les visages des Prémanoniers, qui ont fait rayonner cette belle journée d'été.

La matinée fut d'abord sportive…

Au cours des olympiades, les enfants ont eu la joie de participer à de drôles d'épreuves… course sur des skis d'été, parcours d'équilibriste un verre d'eau à la main, lancer d'anneaux volants, parcours de l'œuf, course à 3 pattes… Voilà quelques-unes des épreuves auxquelles petits et grands ont brillement participé !

À midi, à l'ombre du chapiteau, tout le monde s'est régalé autour des saucisses au comté, brochettes marinées et fromages de chèvre du Mont-Fier… Hum, de quoi reprendre des forces pour la suite de la journée… la plus longue de l'année !

L'après-midi était placé sous le signe de la détente et de la précision.

Tour de poney, maquillage, découverte des chèvres, initiation au tir laser, pêche aux canards et chamboul-tout… Il y en avait pour tous les goûts !

Enfin le soir, ambiance musicale et festive !

Pour le plus grand bonheur de tous, 3 groupes de rock se sont succédés pour tenter de mettre une ambiance de feu à Prémanon ! Pari réussi, la fête était totale. Que ce soit sous le soleil encore éclatant à l'heure de l'apéritif ou sous les guirlandes lumineuses au milieu de la nuit, les cordes des guitares, les caisses de la batterie, ou encore les touches du clavier ont sacrément chauffé !

On en est sûr et pourvu que ça dure: la fête de la musique s'est bel et bien refait un nom à Prémanon !

Flore, pour l'équipe de l'ASSCP et des Petits Randonneurs

Pour tous renseignements sur les activités de l'ASSCP et de la crèche : asscp@live.fr / lespetitsrandonneurs@orange.fr

BIENTÔT 16 ANS !



CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS ET INCIVILITÉS:

C'est un travail ingrat que réalise 2 fois par semaine l'équipe technique communal : le ramassage des encombrants et déchets divers laissés par chacun(e) d'entre nous et personne à la fois, à côté des conteneurs semi-enterrés (matelas, cartons, déchets divers…).

Ces incivilités obligent les agents techniques de la commune à effectuer deux fois par semaine la tournée de l'ensemble des places sur lesquelles sont situés les conteneurs semi-enterrés. Ceci représente une tournée de 40 km pour une durée totale de 3 heures. L'hiver la même chose se produit et compte-tenu de la présence de la neige et/ou du verglas le temps est allongé et il faut en plus dégager la neige autour.

Ce travail supplémentaire exécuté par les services techniques prend du temps qui pourrait être consacré à d'autres tâches moins ingrates et plus valorisantes pour les agents. Le coût annuel de ce travail est d'environ 10 000 € ! Cela pourrait facilement être évité si tout simplement chacun(e) d'entre nous respectait les consignes (déchets à l'intérieur des conteneurs et pour ceux qui ne peuvent pas être mis à l'intérieur les déposer à la déchetterie).

Vous trouverez ci-dessous les horaires de la déchetterie des Rousses et celle de la Savine.

HORAIRE DÉCHETTERIE

	Les Rousses Route de la Faucille (Toute l'année)	Déchetterie de La Savine Col de la Savine - Morbier (Toute l'année)
Lundi :	9 h à 12 h 45 • 13 h 15 à 16 h 30	8 h 15 à 12 h 45 • 13 h 15 à 17 h
Mardi :	9 h à 12 h 45 • 13 h 15 à 16 h 30	8 h 15 à 12 h 45 • 13 h 15 à 17 h
Mercredi :	9 h à 12 h 45 • 13 h 15 à 16 h 30	8 h 15 à 12 h 45 • 13 h 15 à 17 h
Jeudi :	Fermé	8 h 15 à 12 h 45 • 13 h 15 à 17 h
Vendredi :	9 h à 12 h 45 • 13 h 15 à 16 h 30	8 h 15 à 12 h 45 • 13 h 15 à 17 h
Samedi :	9 h à 12 h 45 • 13 h 15 à 16 h 30	8 h 15 à 12 h 45 • 13 h 15 à 17 h



ACCUEIL DE LOISIRS

Voici un résumé de cette année 2013/2014 au sein de notre Accueil de loisirs

Nous avons adopté la réforme des rythmes scolaires à 4.5 jours/semaine. Grâce à cette réforme les enfants ont eu la joie de découvrir de nouvelles activités telles que: VTT, préparation physique d'hiver (jeux de coordination), patin à glace mais encore initiation à la langue espagnole, et tout cela grâce aux associations et bénévoles de la commune de Prémanon.

L'équipe d'animation de l'Accueil de loisirs a mis en place en parallèle d'autres ateliers où les enfants ont pu découvrir et travailler divers matériaux (bois, couture, argile, carton, végétaux, peinture, mousse, grillage, tissus, cellulose blanche et bien d'autres choses encore !!!).



Les mercredis étant bien grignotés par le temps de classe du matin, nous n'avons pu faire de sortie à la journée mais nous avons quand même profité des jolis endroits qui nous entourent à Prémanon, notamment au Bief de la Chaille.

Un spectacle de fin d'année a été organisé par les enfants. La représentation a été donnée le 26 juin. L'ensemble des travaux réalisés durant l'année ont été exposés à cette occasion.

L'Accueil de loisirs a vu sa fréquentation doubler sur toute l'année dans la tranche horaire de 15 h 30 / 17 h (environ 62 enfants) un record !!!

Nous conclurons cette année en disant que les enfants sont plus fatigués que les années précédentes et leurs souhaitons d'agréables et reposantes vacances.

A l'année prochaine !!!

Angélique, Giovannie, Sabrina, Angélique, Michèle, Pauline, Virginie.

CARTE AVANTAGES JEUNES 2014/2015 : disponible à PREMANON dès septembre !

Les cartes avantages jeunes seront en vente au secrétariat de mairie dès la rentrée de septembre aux jeunes de la commune âgés de moins de 26 ans au prix de 5 €.
Cette carte regroupe des centaines de réductions permanentes et d'avantages exclusifs, valables dans le domaine du sport, de la culture, des loisirs, des services ou de la vie quotidienne.
Cette carte participe activement au développement de l'autonomie, de la prise d'initiative et de la responsabilité des jeunes. PENSEZ-Y !!!





VINCENT GAUTHIER-MANUEL ASSOCIATION VINCENT TEAM

Nous voilà au début de l'été 2014, clôturant une année magnifique pour le ski jurassien et en particulier pour Vincent Gauthier-Manuel.

Année des Olympiades de Sotchi en Russie, Vincent avait pour objectif de réunir les médailles qu'il n'avait pu conquérir à Vancouver en 2010... Rempli d'espoir et de motivation, profitant d'une bonne préparation physique grâce à l'ensemble de l'équipe de France Handisport et grâce à chacun de ses partenaires, Vincent est partit confiant pour ses Jeux Paralympiques qui se déroulaient du 07/03/14 au 16/03/14.

Ces Jeux ont été pour Vincent l'occasion de tester ses limites face à des adversaires de plus en plus performants et de plus en plus réguliers.

Le résultat ne tarde pas à tomber... Première épreuve, première médaille en bronze pour la descente. S'en suivra l'argent pour l'épreuve du slalom.

Alors complètement libéré du stress des Jeux Paralympiques, Vincent ira chercher le dernier jour des épreuves la médaille d'or en géant devant deux Russes...

Objectif accompli, ces trois magnifiques médailles viennent compléter la collection de notre champion jurassien...

Sans pour autant se projeter dans les saisons à venir, Vincent profite de la vague créée par ces Olympiades pour diversifier au maximum ses loisirs comme il l'a toujours fait...

Toujours souriant et disponible, Vincent vous donne rendez-vous pour un tournoi de Golf rassemblant de nombreux champions cet été en date du 9 et 10 Août sur les deux différents golf de la station des Rousses !

Alors à vos clubs...
Et bon été à vous tous !



LA CHORALE LE CHANT DU MONT-FIER



SOIRÉE MUSICALE DU 24 FEVRIER 2014



Le concert d'hiver donné lundi 24 février à la salle hors sac a connu un franc succès. Le public composé de vacanciers et d'autochtones avait répondu à l'invitation de la chorale. Le répertoire éclectique a séduit le public, avec notamment "Je veux" de Zaz, ou encore "L'homme Blanc dans une Église Noire" un négrospiritual. Le chant "La complainte de la Butte", interprétée dans les années 1950 par Cora Vaucaire, permettait de partager un moment fort avec son auditoire. Les choristes étaient accompagnés au piano par Nadine Vanaret - Lepoint.

À la fin du concert, les choristes ont appris un canon au public "le skieur." La soirée s'est terminée dans une rencontre riche et conviviale avec le public.

INFO : En raison des travaux de l'Espace des mondes polaires, la chorale ne pourra pas organiser, cette année, son traditionnel repas escargots lors de la fête patronale.



La mairie vous informe

O'JURA : LOCAL ET INTERNATIONAL

O'Jura est le club de course d'orientation de Prémanon, et Prémanon est au cœur de l'orientation dans le Haut-Jura.

Le club O'Jura est devenu en peu d'années le club de course d'orientation le plus important du Jura. Ses activités se déroulent dans les forêts autour de Prémanon mais également de Lamoura, Longchaumois, des Rousses et jusqu'à Chapelle-des-Bois. Il compte parmi ses membres des coureurs de haut niveau, comme François Gonon (champion du monde 2011) ou Olivier Blanc-Tranchand.

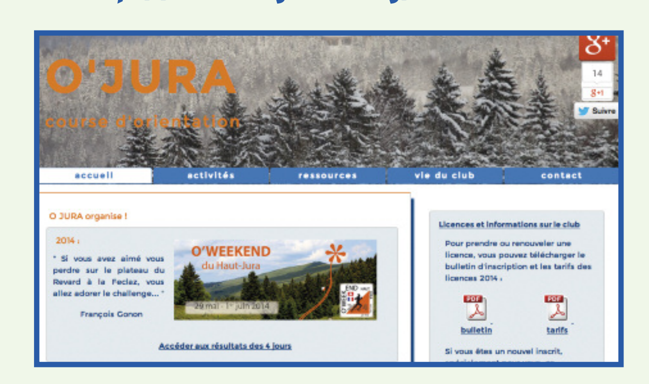
La course d'orientation est un sport de plein air et de pleine nature : difficile d'imaginer meilleur endroit que notre région pour le pratiquer. Pour les enfants à partir de six ans, le club organise une école d'orientation : tous les mercredis après-midi durant la belle saison, animée par Jurg Niggli, elle leur permet de découvrir ce sport ou de se perfectionner en plein air. Les adultes ont également leurs entrainements, le mardi en fin d'après-midi, à partir de 18 h. En hiver, des séances en salle sont organisées pour garder la forme et, grâce à des séances de simulation, continuer à se perfectionner dans la lecture des cartes de course d'orientation.

De mars à novembre, les orienteurs, enfants et adultes, participent à des courses locales organisées en alternance par les différents clubs, de part et d'autre de la frontière (voir sur http://www.ojura.org/coupejurassienne). Chacun peut aller à son rythme, de la promenade en forêt au très haut niveau, en choisissant parmi les différents niveaux de difficultés proposés lors de ces compétitions populaires. O'jura organise ou a organisé cette année quatre épreuves de cette coupe - c'est ainsi que l'on peut voir parfois des coureurs jusqu'au cœur du village !

En avril, les membres les plus acharnés du club ont fait le déplacement pour aller au Championnat de France des Clubs, organisé cette année à Douai (Nord). Parmi tous nos engagés, nous félicitons Chloé Blanc, championne de France Moyenne distance dans la catégorie Dame 21 A, et François Gonon, champion de France lui aussi en Homme 21 Elite, la catégorie « reine ».

Ce printemps 2014, O'Jura a vécu un moment très fort, avec l'organisation durant quatre jours, à Morbier, Morez et Longchaumois, du plus important rassemblement d'orienteurs en France cette année : 2 800 coureurs sont venus de France, de Suisse ou d'ailleurs pour découvrir les terrains du Jura, leurs végétations, leurs murets... Nous habitons sur des terrains qui sont des références en termes de qualité pour ce sport. L'événement a eu un retentissement d'ampleur considérable, sa réussite a été incontestée et la réputation de notre région auprès des compétiteurs en ressort encore grandie. Le club tient à remercier toutes les personnes qui ont permis cette organisation, élus, bénévoles, propriétaires des terrains, et de façon générale tous ceux qui à un moment ou un autre ont contribué à ce qui aujourd'hui peut être considéré comme la plus grande réussite du club depuis sa création.

informations et contacts sur http://www.ojura.org/index.html





COVOITUREZ POUR ALLER TRAVAILLER !

Un dispositif de covoiturage simple et flexible a été mis en place à l'intention des pendulaires de l'Arc Jurassien.



Un dispositif de covoiturage simple et flexible a été mis en place à l'intention des pendulaires de l'Arc Jurassien.

Qui a mis en place ce dispositif ?

Le Parc naturel régional du Haut-Jura, le Pays Horloger et le Pays du Haut-Doubs, en liaison avec leurs partenaires suisses l'association intercantonale arcjurassien.ch, l'association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux (ADAEV), l'association pour le Développement du Nord Vaudois (ADNV), l'Agglomération Urbaine du Doubs (AUD) et la République et Canton du Jura. De plus, 60 entreprises se sont engagées dans ce programme.

Pourquoi le covoiturage ?

Notre territoire est caractérisé par un habitat dispersé où les conducteurs se retrouvent au final tous sur les mêmes routes d'accès. La mise en place de transports en commun est difficile lorsque les flux ne sont pas massifiés sur de longues distances. Le covoiturage apparaît clairement comme une solution bien adaptée aux secteurs diffus et a de plus un important potentiel de progression (passage de 10 à 30%).

Le dispositif proposé par le programme :

Il comprend une plateforme téléphonique, un site internet (www.covoiturage-arcjurassien.com), l'aménagement de parkings relais de covoiturage, la réalisation d'outils de communication et une large campagne d'animation sur l'Arc Jurassien (dans les entreprises suisses et les communes françaises).Le but est de créer une véritable communauté de covoitureurs à l'échelle de l'Arc Jurassien, permettant à chacune et chacun de trouver le moyen le plus optimal pour ses déplacements.

Avec qui covoiturer ?

Un collègue, un voisin, une connaissance ou une personne inscrite sur notre plateforme.

Comment s'inscrire ?

Vous appelez la centrale téléphonique pour donner les renseignements suivants : commune de résidence, lieu de travail, horaires, contraintes éventuelles... Le personnel vous recherche un covoitureur et vous met en relation.

Autre possibilité : inscription sur le site Internet.

A noter que l'on peut s'inscrire pour covoiturer tous les jours, occasionnellement ou pour dépanner quelqu'un. Les personnes qui covoiturent déjà peuvent aussi s'inscrire.

Où se retrouver ?

Chez l'un, chez l'autre ou sur un parking relais de covoiturage répertorié sur la carte interactive disponible sur le site Internet (aménagés et déneigés).

Le parking de covoiturage près de chez vous :



Parking des Jacobeys

CHIFFRES CLÉS :

- *40 000 frontaliers en Franche-Comté*
- *9 personnes sur 10 sont seules dans leur voiture*
- *30 km en moyenne pour le trajet aller*
- *4 500 €/an de dépenses pour aller au travail pour 60 km aller/retour par jour (coût global = 0,36 €/km)*
- *1 tonne de CO2/an économisée si on covoiture*

AVANTAGES DU COVOITURAGE :

- *Économique (- 1600 à 4000 €/an/personne)*
- *Moins de fatigue*
- *Plus convivial*
- *Moins de bouchons sur la route*
- *Moins de pollution*

Inscriptions et renseignements :

Plateforme téléphonique : +41 800 25 26 27 (appel gratuit)
Site internet : www.covoiturage-arcjurassien.com



La mairie vous informe

LE COMPOSTAGE : AGISSONS EN CITOYENS RESPONSABLES POUR PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT

Comme vous le savez, la commune a intégré le programme 100% compostage initié par le SYDOM du Jura (Syndicat Départemental de Traitement des Ordures Ménagères) dans le cadre de son programme local de prévention des déchets qui vise à réduire les quantités produites sur le département.

Le compostage, une pratique simple et efficace

En effet, nos bacs gris sont composés à 30% de déchets organiques (épluchures, fruits et légumes abîmés, restes de repas, marc de café, …) soit environ 60 kg par habitant et par an !

Sur l'ensemble du département cela représente environ… 15 000 tonnes de déchets qui sont aujourd'hui mélangés aux déchets non valorisables et transportés jusqu'à Lons-le-Saunier pour être incinérés. Pourtant il existe une solution simple et efficace pour traiter ces déchets organiques sur place : LE COMPOSTAGE.

Le compostage consiste à mélanger les déchets organiques produits au sein de notre foyer pour que, sous l'action de nombreux micro-organismes, ils se transforment en compost.

Le compost est un amendement entièrement naturel et particulièrement efficace. Il peut être utilisé pour remplacer terreaux du commerce et engrais chimiques, autant dans le potager, au pied des arbres et arbustes, des plantes d'ornement que dans les pots de fleurs.

Des techniques de jardinage respectueuses de notre environnement

La quantité de déchets verts produits dans le département est très impressionnante. Ce sont 18 000 tonnes par an de branches, tontes et autres déchets de jardin qui se retrouvent dans les déchetteries jurassiennes.

Certaines techniques de jardinage permettent de réduire de manière considérable la quantité de ces déchets tout en améliorant la qualité de son jardin. C'est le cas du paillage et de la tonte-mulching.

Le paillage, technique complémentaire du compostage, consiste à déposer directement sur le sol, diverses matières (tontes, feuilles mortes, …) afin qu'elles s'y décomposent et se transforment en humus. Le paillage se pratique partout où l'on souhaite nourrir et protéger le sol (potager, ornement, arbres, arbustes, …) et permet de rendre facilement à la terre ce qu'elle a produit. En outre, cette technique permet de limiter l'évaporation et le développement des herbes indésirables.

Prémanon s'engage dans la réduction des déchets

La commune s'engage à mettre en place un certain nombre de pratiques permettant de limiter son impact sur l'environnement, de réduire les dépenses liées à l'entretien des espaces verts tout en améliorant la qualité de ceux-ci. Ainsi, les tontes seront laissées au sol (mulching) autant que possible. La commune s'engage également dans la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires en remplaçant ces produits par des techniques alternatives (désherbage thermique, manuel, plantes couvre-sol, …).

Les déchets organiques provenant des restes de repas du restaurant scolaire seront placés dans un composteur et mélangés aux déchets verts. Les enfants de l'Accueil de loisirs seront chargés de déposer ces déchets, de suivre l'évolution de leur décomposition et d'utiliser le compost quand celui-ci sera utilisable.

Dans le cadre du programme Communes 100% Compostage la commune de PRÉMANON, en collaboration avec le SYDOM du Jura, a organisé une animation le jeudi 15 mai portant sur la présentation des techniques de compostage et l'utilisation des produits phytosanitaires.

Maintenant agissons tous ensemble !



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

L'ALCG (Association de Lutte Contre le Gaspillage) effectuera une collecte des objets encombrants (monstres et autres produits recyclables) sur la commune le jeudi 21 AOÛT 2014.



TRAVAUX REFECTION PONT DES RIVIÈRES RAMASSAGE DES DECHETS PAR LE SICTOM

En raison des travaux de construction du pont des Rivières, le camion de collecte du SICTOM du Haut-Jura ne pourra pas accéder aux conteneurs semi-enterrés situés aux lieux-dits « Les Rivières » (Pont de Félie) et « Les Arcets » (allée des Roches).

En conséquence et pendant toute la durée des travaux (du 7/07 au 3/11/2014, les habitants de ces secteurs pourront déposer leurs déchets dans des bacs roulants «gris» et «bleus» installés après le pont des Rivières au droit du centre d'exploitation routier (en direction de Morez), en respectant les consignes de tri habituelles.

Merci de votre compréhension.



RÉCEPTION DE LA TNT

Que faire en cas de difficultés pour recevoir la télévision ?

Le territoire communal est concerné par le déploiement de six nouvelles chaînes gratuites de la TNT en haute définition depuis le 10 juin dernier.

L'arrivée de ces nouvelles chaînes peut s'accompagner de changement de canaux pour des chaînes existantes de la TNT. Pour continuer à les recevoir, les téléspectateurs doivent procéder à une recherche et mémorisation des chaînes. Cette opération permet de recevoir les six nouvelles chaînes.

L'agence nationale des fréquences (ANFR) est en charge de la bonne réception de la télévision conjointement avec le conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et contrôle le bon déroulement de ces opérations. Elle intervient dans les zones où les téléspectateurs rencontrent des problèmes de réception de la TNT.

À cette fin, l'ANFR a mis en place un numéro spécial **0970 818 818** qui permet aux téléspectateurs de signaler leurs difficultés.

Des aides financières peuvent être octroyées aux téléspectateurs qui ne recevraient plus certaines chaînes existantes à la suite des changements de canaux. Ces aides, de 120 € maximum pour adapter l'antenne ou 250 € maximum pour changer de mode de réception, sont accordées sans condition de ressources aux foyers en résidence principale ou secondaire, afin de continuer à capter les programmes qu'ils recevaient avant le 10 juin 2014.

Afin de savoir si vous pouvez prétendre à ces aides financières, l'ANFR a mis en ligne ces informations à l'adresse suivante : **www.recevoirlatnt.fr**

Pour obtenir ces aides, les personnes concernées doivent réaliser les travaux et remplir un formulaire d'aide dans un délai maximum de quatre mois soit avant le 10/10/2014. Ce formulaire doit être certifié par un professionnel antenniste et accompagné de l'original de la facture. Pour obtenir ce formulaire : 0970 818 818 ou www.recevoirlatnt.fr



La mairie vous informe

SPORTS DE GLACE DU HAUT-JURA - SAISON 2013/2014

Section patinage

Chers Prémanoniers,

Nous avons été ravis de vous voir si nombreux lors de notre spectacle du 27 mars 2014.



Ce gala, plus ambitieux et contemporain, opposait un monde de rêve à un monde plus actuel et plus urbain.

C'était une soirée chargée en émotions pour nous puisque ce spectacle marquait la fin de notre saison sportive mais également l'arrêt de notre activité pour un long moment.

En effet, la patinoire se refait une beauté et vous aurez la joie de pratiquer à nouveau lorsque le projet de l'Espace des mondes polaires sera terminé.

Une représentation réservée aux écoles a également eu lieu en matinée, nous avons accueilli les établissements scolaires de Prémanon, Les Rousses et Bonlieu.

Tous nos patineurs se sont beaucoup investis tout au long de cette année et le niveau a fortement progressé malgré une très courte saison ; nous leur souhaitons plaisir et réussite dans leurs activités futures.

Section curling

Cette année a été très profitable, nous avons effectué plusieurs tournois sur Valence, St-Gervais, Les Contamines, et en Suisse. Nous avons également été invités aux 20 ans des JO d'Alberville, ce qui a été une joie pour nous.



Nos scores ne sont pas déméritants, nous sommes toujours dans les dix premiers au classement national.

Nous avons toujours eu de très bon rapports avec les clubs qui nous recevaient, le curling est un sport extraordinairement convivial, nous jouons avec toute la correction et le respect qu'impliquent ce sport.

Nous nous entraînions tous les mercredis soirs de septembre à mai et pendant la saison d'hiver, des soirées d'initiation étaient organisées pour le plus grand plaisir des estivants.

De même, un tournoi a eu lieu le week-end du 30 novembre 2013 à la patinoire de Prémanon, il a rencontré un vif succès !

Quelques chiffres :

- 61 licenciés patinage artistique dont 4 en compétition.
- 6 licenciés curling pratiquant la compétition.
- Provenance des pratiquants: Prémanon, Les Rousses, Bois d'Amont, Lajoux, Septmoncel, Morez, Bonlieu, La Chaumusse.

VISITE DE M. LE SOUS-PREFET DE SAINT-CLAUDE À PREMANON

Dans le cadre de ses rencontres avec les nouveaux élus de son arrondissement, Monsieur le Sous-Préfet de Saint-Claude, Joël BORGEOT, s'est déplacé à PREMANON le lundi 30 juin.

Cette rencontre a permis d'aborder un certain nombre de sujets et de dossiers :

- la rentrée scolaire 2014/2015 et la continuité de l'application des rythmes scolaires, sur la réflexion de création d'une 6e classe,
- l'urbanisme avec les projets de lotissements, d'aménagement du centre bourg, de développement de commerces et d'activités récréatives,
- le développement économique avec le développement de l'activité commerciale,
- les finances avec notamment le financement de l'Espace des mondes polaires et les incidences sur le budget communal.

Une visite du centre bourg a été ensuite effectuée avec un passage devant le chantier de l'Espace des mondes polaires et de l'aménagement du lotissement des Rochers du Pellas.

Monsieur le Sous-Préfet et les élus ont terminé l'après-midi au TABAGNOZ pour rencontrer les propriétaires gérants du motel et du restaurant de LA BABAUTE qui ont présenté leur établissement et leurs projets de développement.

Un verre de l'amitié a clos cette visite qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale et fructueuse.





COMMISSION ENFANCE ET VIE SCOLAIRE, UN SEUL OBJECTIF : L'ENFANT !

En septembre 2013, l'école de Prémanon adoptait de nouveaux horaires dans le cadre de la réforme nationale. Le nombre d'heures de classe est resté inchangé, 24 heures, mais répartis différemment : cinq matinées, au lieu de quatre et des après-midis plus courts qu'auparavant. Le but de cette vaste réforme est d'optimiser les apprentissages des enfants en favorisant les matins plus propices à la concentration. À la fin de cette première année scolaire sur ce nouveau rythme, les communes avaient la possibilité de modifier ces horaires, en gardant toutefois le principe des cinq matinées. Après consultation des services de l'éducation nationale, des enseignantes et des représentants des parents d'élèves, il a été décidé de garder les mêmes horaires, les enfants continueront donc de quitter l'école à 15 h 30. Passé cet horaire, les parents, les associations et les services municipaux prennent en charge les activités des jeunes Prémanonier(e)s.

L' Accueil de loisirs avec son équipe d'animatrices est au cœur de ce système, aux côtés des bénévoles issus ou non du monde associatif local. Je tiens à remercier ces professionnels comme ces intervenants bénévoles, leurs actions sont essentielles. Un grand nombre d'enfants passent plusieurs heures par jour dans cette structure : accueil avant l'école, repas le midi, activités après l'école. Ces moments sont importants dans le quotidien de l'enfant et pour son épanouissement.

L' Accueil de loisirs n'est ni une simple garderie, ni une école après l'école. Délicat équilibre à trouver pour répondre aux besoins de chaque enfant, équilibre dynamique qui impose de se renouveler en permanence. C'est pourquoi, élus, associations et animatrices sont déjà à pied d'œuvre pour préparer les activités de la rentrée. Des valeurs sûres seront toujours présentes et de nouvelles activités proposées, mais toujours le même objectif, l'épanouissement des petit(e)s Prémanonier(e)s.

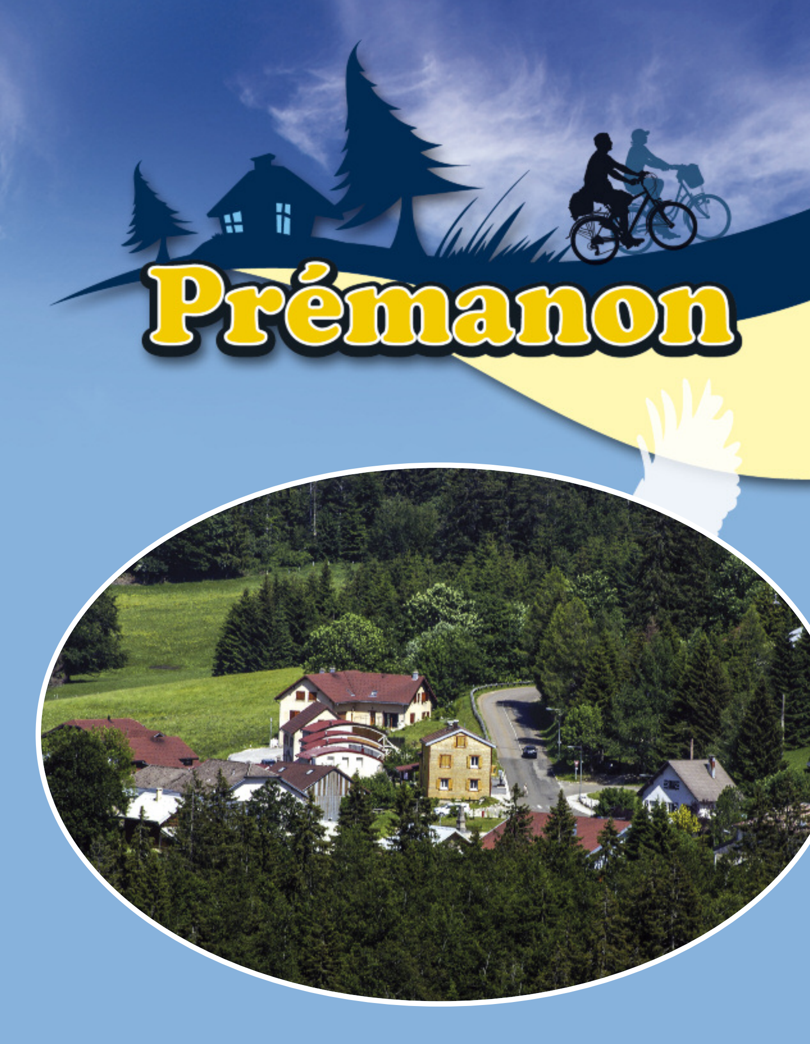
G. Dannecker

Rappel des horaires :

- 6 h 30 : Ouverture de L' Accueil de loisirs.
- 8 h 25 / 11 h 25 : école
- (mercredi 8 h 25/ 11 h 55)
- 13 h 20 / 15 h 30 : école (sauf le mercredi)
- 16 h 20 : départ des bus.
- 18 h 15 : fin de L' Accueil de loisirs

Il y aura aussi des nouveautés du côté de l'école, la directrice Stéphanie Lizon-à-Lugrin et Céline Rosset ne seront plus là. Toutes deux se sont beaucoup investies pour leurs élèves. Elles ont fait le choix de continuer leur carrière professionnelle différemment, mais elles resteront dans la mémoire des élèves du village. Nous les remercions pour leur engagement professionnel à Prémanon et leur souhaitons de belles réussites dans leurs nouvelles fonctions.





ÉTAT CIVIL 2014

Naissances

Candice BERTOLO née le 9 décembre à Nyons
Jordan KAHA né le 12 janvier à Saint-Claude
Alice BURCAK MAIRE née le 13 janvier à Saint-Claude
Louise GIRARDET née le 19 janvier à Dijon
Capucine MEYNIER née le 22 janvier à Saint-Claude
Noé JUHAN né le 28 janvier à Saint-Claude
Marianne BABEL née le 18 février à Saint-Claude
Nils SCHERRER né le 19 février à Saint-Claude
Mattéo VUILLERMOZ né le 11 mars à Saint-Claude
Chloé THILLIER née le 13 mars à Genève
Zia LECOMTE née le 20 mars à Metz-Tessy
Ambre PETIT née le 26 mars à Saint-Claude
Julia ALVES née le 8 avril à Saint-Claude
Romeo ANDRADE RAINHO né le 27 juin à Saint-Claude
Charly LUGANT né le 28 juin à Saint-Claude
Charlie URIET née le 7 juillet à Saint-Claude
Marceau ROUSSEY né le 17 juillet à Saint-Claude

Mariages

Armelle GUY et Hélène LOCATELLI le 22 février
Cécile GUYON et Adrien THIEBAUT le 26 avril
Patricia VINCENT et Daniel PONARD le 7 juin

Décès

Matthew GUBB le 4 mai à Prémanon

PREMANON - CALENDRIER ÉVÈNEMENTIEL 2014

Évènements	*Organisateurs associations*	*Dates et lieux*
Tournoi Pétanque	Prémanon pétanque	29 juin à 14 h Terrain pétanque village
Tournoi Pétanque	Prémanon pétanque	13 juillet à 14 h Terrain pétanque village
Feux d'artifices	Commune	13 juillet à 22 heures Combe froide – rue croix Teppe
Tournoi Pétanque	Prémanon pétanque	27 juillet à 14 h Terrain pétanque village
Estivales des Orgues	Ass. Les Estivales de Orgues	5 août à 20 h 30 Église de Premanon
Tournoi Pétanque	Prémanon pétanque	10 août à 14 h Terrain pétanque village
Tournoi Pétanque	Prémanon pétanque	23 août à 14 h Terrain pétanque village
Fête patronale	Associations et Commune	23 et 24 août 2014 village
Tournoi Pétanque	Prémanon pétanque	13 septembre à 14 h Terrain pétanque village
Tournoi Pétanque	Prémanon pétanque	27 septembre à 14 h (selon météo) Terrain pétanque village

HORAIRES DE LA MAIRIE :
du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 15 h à 18 h, sauf vendredi 17 h.
Tél. : 03 84 60 77 09 - Fax : 03 84 60 72 52 - Courriel : mairie.premanon@wanadoo.fr

HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE :
du 1er avril au 30 juin et du 15 septembre au 30 novembre : du lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 h - Samedi de 10 h à 12 h.
du 1er juillet au 14 septembre et du 1er décembre au 31 mars : du lundi au vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h - Samedi de 10 h à 12 h.
Départ du courrier du lundi au vendredi : 12 h 30, le samedi : 11 h - Tél. : 03 84 60 78 84

Directeur de la publication : Nolwenn MARCHAND - Conception et Impression : ABM Graphic/Billot - Lons-le-Saunier - N° 27679 - Crédits photos : Fotolia - Commune de Prémanon